



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INFORMATION

LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Vendredi 2 avril 2021

Suite aux annonces du Président de la République, la continuité pédagogique se met en place dès la semaine prochaine dans les écoles et établissements scolaires de l'académie de Versailles. L'académie entend capitaliser sur les efforts collectifs réalisés depuis un an, sur le plan de l'équipement et de la formation au numérique, sur le plan pédagogique et sur l'accompagnement des familles.

EQUIPEMENT NUMÉRIQUE : 261 000 ORDINATEURS OU TABLETTES POUR LES ÉLÈVES

Grâce à une **très forte mobilisation des collectivités territoriales** de l'académie, l'équipement numérique des élèves a pu être fortement renforcé. A ce jour, **261 000 ordinateurs et tablettes sont à la disposition des écoles et établissements de l'académie de Versailles.**

En primaire: 39 600 ordinateurs et tablettes

En collège: 50 100 ordinateurs et tablettes

En lycée: 171 300 ordinateurs et tablettes

Ces équipements pourront être prêtés à l'ensemble des élèves ne disposant pas d'outils informatiques à leur domicile, afin d'éviter tout risque de fracture numérique.

Zoom sur : les Territoires numériques éducatifs dans le Val-d'Oise

L'équipement déployé dans le Val-d'Oise dans le cadre du démonstrateur des « Territoires numériques éducatifs », porté par le ministère de l'Éducation nationale, favorise la continuité pédagogique dans le cadre de la fermeture des écoles élémentaires :

- **3 000 kits d'hybridation** (caméra et pied)
- **750 kits d'équipement pour les enseignants néo-titulaires** (ordinateur, caméra, trépied, micro...)
- **10 000 tablettes numériques** pour les élèves
- **99% des écoles disposant de l'ENT Beneylu** (766 sur 774 écoles)

FORMATION AU NUMERIQUE : PLUS DE 5 000 ENSEIGNANTS FORMES DEPUIS SEPTEMBRE

Depuis la rentrée, la plateforme académique Éléa est accessible à tous les collèges et lycées. Éléa permet la création de parcours pédagogiques scénarisés à destination des élèves, pour mettre en œuvre un enseignement hybride ou distanciel.

Un important effort de formation a été engagé pour permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier de cet outil :

- **2 200 enseignants supplémentaires formés depuis septembre**, grâce une formation massive menée par l'Académie de Versailles
- **30 établissements ayant demandé une formation à initiative locale (FIL)**, dédiée à la plateforme, à destination de l'ensemble de l'équipe enseignante, depuis septembre
- **335 référents e-éducation/Éléa, répartis sur toute l'académie**, spécifiquement formés pour accompagner leurs collègues dans leurs usages pédagogiques et pleinement mobilisés sur ce mois d'avril en soutien des enseignants
- **177 parcours exemples** disponibles dans la Éléathèque, proposant ainsi un contenu « clé en main » fortement enrichi

En plus de cet accompagnement à la plateforme Éléa, l'académie a déployé, depuis septembre des moyens importants de **formation aux bonnes pratiques d'enseignement hybride et aux techniques d'enseignement à distance en collège et lycée** :

- **2 895 personnels inscrits** sur les stages académiques
- **Plusieurs centaines de personnels touchés par 42 formations à initiative locale** au sein des établissements

Dans le premier degré, les inspections académiques ont :

- **Proposé des Webinaires autour de la prise en main d'outils institutionnels** (classe CNED, messagerie, ...) ou privés (ENT, Classroom, Toutemonannée...) afin d'organiser la communication élèves/école/famille et les classes virtuelles :
- **Créé des formations à visée de continuité pédagogique** (« hybrider la classe », « outils numériques », ...) sur M@gistere, la plateforme de formation en ligne des enseignants,
- **Proposé une formation aux directeurs d'école** pour leur permettre de piloter une équipe pédagogique avec des outils numériques sécurisés et d'assurer la continuité de leurs missions administratives.

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE : RH ET INSPECTEURS PLEINEMENT MOBILISES

Au niveau national

Plusieurs dispositifs d'accompagnement de la continuité pédagogique sont mis en place par le ministère de l'Éducation nationale :

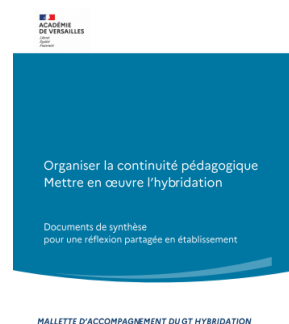
- **« Ma classe à la maison » du CNED** : des supports de cours et des exercices en ligne pour les classes de la grande section de maternelle à la terminale : [cliquez ici](#)
- **Eduscol** : des ressources numériques mises à disposition des enseignants de tous niveaux scolaires, au niveau local et au niveau national : [cliquez ici](#)
- **Lumni** : une offre de contenus multimédias gratuits pour les élèves, parents, enseignants et médiateurs : [cliquez ici](#)

Au niveau académique

Dans le 1^{er} degré, les enseignants bénéficient des **ressources proposées par chaque direction académique départementale (DSDEN)**. Ils sont **accompagnés dans la mise en place de la continuité pédagogique** par un inspecteur dédié au numérique, l'inspecteur de leur circonscription, les conseillers pédagogiques spécialement formés et les enseignants Référents pour les usages numériques (e-Run).

Dans le 2nd degré, **140 inspecteurs académiques se positionnent en soutien des enseignants**, dans chaque discipline et chaque bassin (sur chaque territoire), afin d'accompagner la mise en place de la continuité pédagogique. Ils **peuvent être sollicités par les établissements** pour un accompagnement spécifique.

Les chefs d'établissement ont accès à une mallette de la continuité pédagogique proposant des démarches et outils opérationnels. Cette mallette a été co-construite dans le cadre d'un groupe de travail dédié à l'hybridation avec des chefs d'établissement et des inspecteurs.



Par ailleurs, l'académie de Versailles a mis en place **un numéro d'information académique à destination des personnels** afin de répondre à toutes leurs questions.

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES : ACCUEIL, GUIDES ET NUMERO VERT

Un accueil des enfants de personnels prioritaires

Sur le modèle de l'an dernier, un accueil des enfants de personnels prioritaires à la gestion de crise, des personnels soignants et des forces de sécurité intérieure sera proposé dès mardi 6 avril. Cet accueil concernera les enfants de 3 à 16 ans.

Cet accueil exceptionnel est organisé en groupe de 10 élèves maximum en école maternelle et de 15 élèves en école élémentaire et dans le second degré. Les élèves seront accueillis au sein de pôles constitués à cet effet, comme l'an dernier.

Des guides pour accompagner le travail de son enfant

Trois guides académiques sont destinés aux parents. Ils visent à leur apporter des conseils dans cette période particulière: comment aider son enfant à s'organiser, quelle posture adopter, comment organiser l'espace de travail, comment diversifier les temps de la journée et de la semaine...

Conseils aux parents d'élèves du 1^{er} degré

Pour vous aider à accompagner
au mieux votre(vos) enfant(s) en
enseignement à distance dans le
contexte inédit de la crise sanitaire

Conseils aux parents d'élèves du 2nd degré

Comment accompagner au mieux
son enfant dans le contexte inédit
de la crise sanitaire et accompagner
au mieux son(ses) enfant(s) dans le
cadre de l'enseignement à distance

Conseils aux parents d'enfants en situation de handicap ou porteurs de troubles de la santé en période de confinement

Pour vous aider à accompagner
au mieux votre(vos) enfant(s) en
enseignement à distance dans le
contexte inédit de la crise sanitaire

Cliquez sur les guides pour y accéder.

Une attention particulière aux enfants en souffrance

L'enseignement à distance peut être difficilement vécu par les élèves. **Tous les élèves de l'académie qui se sentiraient mal, qui auraient des problèmes familiaux et ressentiraient le besoin d'en parler et se faire aider peuvent contacter le 0 800 008 624.** Ils sont redirigés vers des psychologues de l'EN et des assistantes sociales.

Les 270 assistantes sociales de l'académie sont pleinement mobilisées pour accompagner les situations les plus difficiles rencontrées par les familles.